
MAGES (Maîtrise et Amélioration de la Gestion Environnementale du Site)



FCBA

Auteur :

10 Avenue de Saint Mandé

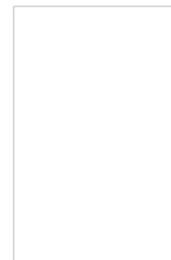
75012 Paris

[Voir le site internet](#)

Admin Sapsi

tma.drupal@ademe.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Cette action conduite en Basse-Normandie s'inscrit dans une démarche partenariale de progrès de la filière régionale bois-ameublement et plus largement dans une dynamique régionale visant à promouvoir les enjeux du développement durable au sein des industries de l'habitat. Elle a été fondée sur un besoin ressenti au sein de la profession.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'action MAGES avait pour but de permettre à un groupe d'entreprises de la filière industrielle Bois-Ameublement de mettre en œuvre des procédures pérennes de réduction et gestion des déchets – notamment collectives – et de rationaliser les consommations énergétiques, dans une dynamique d'amélioration environnementale de leur site et de leur activité

Résultats quantitatifs

8 industriels ont participé à l'action collective : 6 du secteur de l'ameublement et 2 du secteur bois. Les entreprises ont pris conscience que les postes de dépenses associés aux déchets peuvent être une source d'économies s'ils sont mieux gérés, mais les résultats quantitatifs obtenus individuellement sont confidentiels. Mise en place d'une gestion collective des déchets dangereux, permettant une amélioration de la gestion de ces déchets.

Résultats qualitatifs

Les pré-diagnostics énergétiques ont permis d'évaluer les gisements d'économies d'énergie et d'identifier le besoin de sensibilisation du personnel aux questions environnementales. Les pré-diagnostics déchets ont permis de mesurer les quantités de déchets générés par les entreprises auditées et d'identifier les cibles, ou pistes d'amélioration (mise en conformité, allègement des coûts de gestion...). Ces pré-diagnostics déchets ont permis d'initier une démarche environnementale en sensibilisant les entreprises à l'intérêt environnemental et économique d'une meilleure gestion de leurs déchets.

MISE EN OEUVRE

Planning

Calendrier : 2008 – en cours 1 : Sensibilisation auprès de la profession afin de recruter les industriels intéressés par l'action : Mailing, phoning, prospection de la déléguée régionale envers ses adhérents. 2 : Pré-diagnostics individuels afin de disposer d'une évaluation approfondie de type environnemental, comportant deux pré diagnostics techniques : déchets et énergie, permettant d'élaborer ensuite un plan d'actions adapté. 3 :

Identification et présentation de scénarios envisageables : suite aux différents pré-diagnostic individuels sur la problématique déchets, un scénario collectif est ressorti et a suscité l'intérêt des entreprises participantes à l'action, # la mutualisation de la gestion des déchets dangereux }. En effet, ces déchets, très polluants, sont un enjeu prioritaire, d'autant plus que les pré-diagnostic ont révélé de nombreuses non conformités. 4 : Mise en œuvre du scénario collectif La FCBA a lancé un appel d'offres pour choisir un prestataire unique collectant les déchets dangereux (résidus de peinture, de colles, emballages métalliques et plastiques souillés, chiffons souillés (DDD)) des entreprises participantes à l'action. L'élargissement à d'autres entreprises de la région intéressées par cette mutualisation est envisagé.

Moyens humains

Pilotage : FCBA - Pôle Ameublement (~ 40 jours) UNIFA - Délégation Nord et Normandie (5 jours) Pré-diagnostic déchets : TRINOV (3 jours par entreprise + 3 jours préparation / restitution) Ecole d'ingénieur environnement : Groupe ISA (Institut Supérieur de l'Agronomie) de Lille

Moyens financiers

Phase 1 : 15 300 € / Phase 2 : 42 300 € / Phase 3 : 25 800 € / Phase 4 : 7 200 € / Total : 90 600 € et Participation entreprises : 756 € par industriel

Moyens techniques

Pour diffuser les enseignements de l'action et les bonnes pratiques de prévention et gestion des déchets, un guide à destination des industriels de l'ameublement est disponible sur le site de la FCBA : www.fcba.fr

Partenaires mobilisés

Partenaires financiers : Conseil régional Bas-Normand, DREAL Basse-Normandie (ex DRIRE), ADEME, CODIFAB (Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action allie démarche personnalisée et démarche collective. Suite aux diagnostics individuels, la réunion bilan avec toutes les entreprises participantes a fait émerger une problématique commune à toutes les entreprises, qui a aboutit à une solution de mutualisation de la gestion des déchets dangereux.

Difficultés rencontrées

NC

Recommandations éventuelles

NC

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ENTREPRISE | ENQUETE | CAMPAGNE D'INFORMATION

Dernière actualisation

Mai 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions